

APPEL A SEMINAIRES 2017

1/ CONTEXTE

La MSH Paris-Saclay soutient des projets de recherches interdisciplinaires et interinstitutionnels, qui s'intéressent à des objets transversaux relevant du champ des sciences humaines et sociales.

L'objectif est d'aider au développement de nouveaux objets de recherche, au renforcement de programmes interdisciplinaires en cours de lancement ou, de façon plus ponctuelle, au soutien d'événements scientifiques qui pourraient rassembler au moins deux institutions investies dans les SHS au sein de l'Université Paris-Saclay.

2/ ORIENTATIONS DE L'APPEL A SEMINAIRE 2017

Dans le cadre de sa programmation scientifique, la MSH Paris-Saclay a décidé d'accompagner la mise en place de séminaires organisés par des chercheurs et enseignants-chercheurs (post-docs, docteurs, universitaires ou chercheurs de grands établissements de recherche) du périmètre de l'Université Paris-Saclay.

Les séminaires doivent au moins comporter 4 séances sur l'année universitaire 2017-2018 qui fédèrent une communauté scientifique sur un même sujet novateur.

L'accent sera donc mis sur des séminaires innovants, dont les objets et thématiques s'inscrivent dans les axes de recherche de la MSH Paris-Saclay.

Sont concernés deux types de séminaires :

- Les séminaires regroupant plusieurs disciplines issues des SHS ;
- Les séminaires qui promeuvent l'interdisciplinarité entre les SHS et les autres sciences.

Les séminaires peuvent se tenir dans les locaux de la MSH Paris-Saclay ou bien des laboratoires de l'Université Paris-Saclay.

En tant qu'USR, unité de Service et de Recherche, la MSH Paris-Saclay accompagnera l'organisation de ces séminaires en fonction de leurs besoins et s'adaptera à leurs spécificités. L'accompagnement pourra concerner les volets communication, organisation, logistique, *catering*, diffusion, valorisation, etc.

Pour l'année universitaire 2017-2018, la MSH Paris-Saclay a décidé d'attribuer à cet appel à séminaires la somme de 20 000 €.

Chaque séminaire bénéficiera d'un soutien limité à 4 000 €.

La MSH Paris-Saclay souhaite donc labelliser et soutenir au minimum 4 séminaires sur l'année UNIVERSITAIRE 2017- 2018.

3/ CONDITIONS DE CANDIDATURE

- Travailler et mener des travaux de recherches dans l'un des établissements, unités ou laboratoires de l'Université Paris-Saclay ;
- Proposer un séminaire interdisciplinaire ;
- Les séminaires doivent être réalisés au plus tard le 15/07/2018.

4/ MODALITES DE CANDIDATURE

1. Formulaire de soumission complété et signé ;
2. Curriculum vitae détaillé du(es) porteur(s) du séminaire.

Les pièces sont à transmettre par voie électronique uniquement (5MO maximum).

Le dossier est à remettre selon le calendrier précisé ci-dessous, à l'adresse mail suivante :

aap@msh-paris-saclay.fr

Un accusé de réception sera transmis dans les 72 heures.

Tout dossier incomplet et hors délais sera refusé.

5/ MODALITES DE SELECTION DES SEMINAIRES

Les propositions seront sélectionnées par le bureau de la MSH Paris-Saclay après avis de 2 évaluateurs par dossier.

6/ RESULTATS

La liste des séminaires retenus sera publiée sur le site Internet de la MSH Paris-Saclay (www.msh-paris-saclay.fr) selon le calendrier précisé ci-dessous.

Les lauréats recevront également un courrier électronique de la MSH Paris-Saclay officialisant leur sélection.

7/ CALENDRIER

SESSION	DATE RETOUR DES DOSSIERS	DATE FIN EVALUATION	DATE PUBLICATION DES RESULTATS
1	01/10/2017	10/10/2017	15/10/2017
2	01/12/2017	10/12/2017	15/12/2017

Pour tout renseignement complémentaire, il convient de s'adresser à Laurent Baratin, Responsable coordination scientifique, MSH Paris-Saclay – aap@msh-paris-saclay.fr.